

5 BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À LA COTRAITANCE ET/OU SOUS-TRAITANCE DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

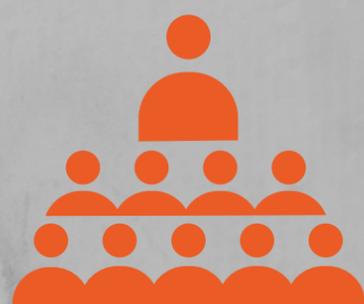


1. JE SOLIDIFIE MES CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

Candidater avec d'autres opérateurs économiques permet de mutualiser vos moyens professionnels, techniques et financiers et donc d'avoir une offre plus performante ainsi qu'une candidature plus conforme aux attentes du maître d'ouvrage. Celle-ci sera, de fait, mieux évaluée par l'acheteur.

2. JE PRÉSENTE DES RÉFÉRENCES PLUS NOMBREUSES ET PLUS PERTINENTES

En décidant de répondre à plusieurs, vous présentez indéniablement plus de références. Cela multiplie vos chances de proposer des références pertinentes, en adéquation avec l'objet du marché public visé.



3. J'ASSURE UNE MEILLEURE EXÉCUTION DES TRAVAUX

La cotraitance permet un partage des tâches et des responsabilités correspondantes. Chaque opérateur est en charge des missions dans lesquelles il est spécialisé. Cela assure une meilleure exécution des travaux. En sous-traitance, les tâches sont totalement déléguées à un opérateur spécialisé et compétent, ce qui permet également d'obtenir une exécution des travaux optimale.



4. JE ME CONSTRUIS UN RÉSEAU SUR LE LONG TERME

Ces modes de réponse permettent d'acquérir un réseau solide avec des partenaires de confiance. Il est important de se construire un tel réseau pour candidater à des appels d'offres conséquents, nécessitant des compétences spécifiques.



5. JE RENFORCE MES CHANCES DE GAGNER DES MARCHÉS PUBLICS

Enfin, répondre en cotraitance et/ou sous-traitance permet d'avoir plus de poids et donc plus d'impact face aux concurrents, et renforce ainsi vos chances de remporter des marchés publics. Pour en savoir plus sur ces procédés de cotraitance et sous-traitance, nous vous invitons à découvrir le [programme de notre formation dédiée](#).

